Nations Unies E/CN.5/2004/NGO/4

Conseil économique et social

Distr. générale
19 janvier 2004
Français
Original: anglais

Commission du développement durable
Quarante-deuxième session
4-13 février 2004
Point 3 b) ii) de l'ordre du jour provisoire*
Suivi du Sommet mondial pour le développement social de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation des groupes sociaux : égalisation des chances des handicapés

Déclaration présentée par l'Elizabeth Seton Federation, l'Association internationale des Charités et Sisters of Mercy of the Americas, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration suivante, qui est distribuée en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social en date du 25 juillet 1996.

* * *

* E/CN.5/2004/1.

04-21320 (F) 290104 290104

Introduction : « Pleins feux sur les handicapés : défis, perspectives, priorités et chances »

Une partie intégrante du mandat du développement social consiste à défendre la « couche silencieuse » – ceux qui, souvent, se taisent ou ne peuvent pas s'exprimer –, les handicapés. Fréquemment oubliés, méprisés, laissés pour compte ou victimes de la discrimination, les handicapés méritent l'attention qui se doit et la reconnaissance de leurs droits fondamentaux et de leur dignité au même titre que tout le monde. L'instauration de meilleures conditions de vie sur tous les plans est la mission des organisations non gouvernementales qui sont très bien placées pour former un partenariat avec le secteur public, les gouvernements, les milieux d'affaires et divers donateurs au service des handicapés.

Faits à considérer

- Dix millions de personnes souffrent de handicaps mentaux et physiques qui vont, à différents degrés, de l'arrêt de la croissance durant l'enfance et des difficultés d'apprentissage aux maladies chroniques, aux troubles du langage et de l'audition à la cécité et à l'incapacité de marcher.
- Près de 70 % des handicapés aux États-Unis sont sans emploi, ce qui accentue davantage leur sentiment d'inutilité en tant qu'individu.
- Deux cent cinquante mille Américains sont victimes de la sclérose en plaques, une maladie incurable à évolution progressive et rémittente.
- Les séropositifs et les malades du sida sont à présent au nombre de 40 millions environ à travers le monde.
- Un nombre incalculable d'enfants naissent chaque année avec des anomalies congénitales, souvent de mères toxicomanes. Des milliers d'autres naissent chaque année de mères n'ayant pas bénéficié de soins prénatals, ce qui menace davantage leur santé et les expose au paludisme, à la tuberculose et à d'autres maladies mortelles.
- Plus de 70 % des Américains âgés souffrent d'une incapacité, dont 39 % ont besoin d'être aidés dans leur vie quotidienne.
- Selon une sénatrice japonaise qui se déplace elle-même en fauteuil roulant, la région d'Asie et du Pacifique compte 400 millions de handicapés dont 160 millions vivent dans la misère.

Défis

- Recenser les handicapés, tâche souvent difficile étant donné que dans maints endroits ils continuent de vivre cachés derrière des portes closes, bien des fois de leur propre gré, redoutant de faire une fois encore l'objet du mépris ou du dédain de la majorité ou de ressentir un sentiment d'infériorité.
- Déterminer le degré d'incapacité, introduire des méthodes pour les aider à vaincre leurs peurs et à assurer leur insertion sociale par la médecine et la psychologie, l'enseignement et la formation, et suivre leurs progrès.
- Renforcer les structures communautaires, locales et gouvernementales de soutien.

- Créer des lieux de travail et de détente adaptés accueillants pour les handicapés.
- Élaborer des stratégies pour lutter contre l'ignorance, l'injustice, voire l'exclusion involontaire et autres obstacles auxquels se heurtent les handicapés.
- En dépit d'une prise de conscience massive du sort des handicapés ces 20 dernières années, il reste encore beaucoup à faire avant que ceux-ci soient acceptés comme membres à part entière de la société. Une des priorités majeures serait de formuler une stratégie pour réaliser cet objectif. Le concours des médias pourrait dans certains cas se révéler utile.

Perspectives

- S'intéresser en priorité aux causes actuelles des incapacités des individus et mener des efforts concertés pour en atténuer les effets désastreux : mines terrestres, catastrophes industrielles; diverses formes de sévices; infections d'origine microbienne; anomalies congénitales; maladies infantiles non traitées; accidents du travail et maladies professionnelles; usage d'armes illégales; accidents à domicile; etc.
- Réaliser que les handicapés sont vulnérables, sont dans l'impossibilité partielle ou totale de se déplacer, ont un accès limité aux services, ont des problèmes de transport, sont victimes de la discrimination ou de la condescendance d'autrui sur le marché de l'emploi, tout ce qui réduit leurs chances de réinsertion.
- Favoriser une prise de conscience des problèmes des handicapés en insistant davantage sur leurs atouts et leurs compétences plutôt que sur leur handicap, afin d'améliorer leur qualité de vie (et souvent leur contribution à l'économie).

Priorités

- Garantir aux handicapés le droit à la sécurité et à la dignité humaine comme l'a proclamé le Secrétaire général M. Kofi Annan dans son allocution à l'ouverture de la 56e Conférence annuelle du Département de l'information et des ONG à New York.
- Encourager la tolérance et l'esprit d'accueil vis-à-vis des handicapés en leur donnant accès à l'éducation, à la formation professionnelle spécialisée, à l'information sur les progrès de la technologie médicale, de la thérapeutique et des stages industriels. Associer familles, défenseurs des handicapés, prestataires de soins, institutions et secteur public et malades eux-mêmes à cette expérience. Ce type de partenariat peut contribuer pour beaucoup à ramener une certaine normalité aux handicapés. Le suivi de ses efforts doit être assuré de façon prioritaire et au plus haut niveau, en coordination avec les handicapés plutôt que par le dernier venu à l'échelon le plus bas, qui peut être animé des meilleures intentions sans pour autant avoir l'expérience ou les compétences requises pour travailler avec les handicapés.
- Élaborer des projets d'emploi viables pour permettre aux handicapés de réintégrer le marché du travail dans certains des nombreux domaines où leur activité et leur talent se sont avérés précieux : informatique, écriture, art,

spectacle musical, composition ou direction, enseignement, science, etc., pour qu'ils puissent devenir autonomes et reprendre confiance en eux-mêmes.

- Associer des institutions civiques et des bienfaiteurs généreux à une campagne visant à satisfaire les besoins fondamentaux des handicapés et tournant autour d'objectifs réalisables pour aider les gouvernements et le secteur privé à aménager des bateaux de trottoir, des rampes d'accès, des ascenseurs pour faciliter l'accès aux bâtiments, banques, centres de soins de santé, bureaux et autres lieux publics.
- Mobiliser un soutien en faveur de la Commission des droits de l'homme de l'ONU et s'employer à renforcer son efficacité.
- Tenir compte des différences de cadre de vie. Ce qui est une nécessité vitale pour un handicapé dans un des pays les moins avancés peut n'être qu'un avantage supplémentaire pour un même handicapé dans une métropole.
- Favoriser l'adoption de lois en faveur de la protection sociale et du bien-être des personnes handicapées, et suivre leur application et leurs effets sur les personnes handicapées autour de nous.
- Faire preuve de compassion vis-à-vis des handicapés. Essayer de deviner leurs besoins, discrètement, les considérer comme de bons amis et ne pas les prendre en pitié. Reconnaître leurs talents et leurs besoins. Il ne s'agit pas d'un simple acte de générosité, mais d'une obligation humaine.

Possibilités

- Tirer parti des propres aptitudes des handicapés et les associer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Partager leurs connaissances et leurs idées avec les autres partenaires – gouvernements, prestataires de soins de santé, proches, donateurs et autres – pour obtenir les meilleurs résultats.
- Dresser un portrait crédible et bienveillant des handicapés en montrant les avantages à retirer de leur intégration à la vie communautaire.
- Organiser des manifestations locales, des ateliers, des tables rondes, des débats et des séminaires sur ce que peuvent faire les handicapés, mettant en évidence leurs succès et donnant des exemples de la façon dont ils ont surmonté leurs difficultés et leurs handicaps, avec l'aide de la société et à force de détermination.
- Établir des programmes de « jumelage » avec d'autres groupes de handicapés pour confronter leurs données d'expérience, leurs stratégies et leurs activités, soit au niveau local ou à plus grande échelle.
- Dans le milieu des affaires, proposer de créer des programmes destinés à distinguer et à récompenser les employeurs qui embauchent des handicapés et attirer l'attention des médias sur le succès de ces programmes et les réalisations des personnes qui y participent.
- Envisager d'organiser chaque année des manifestations sportives spéciales pour les handicapés, auxquelles participeraient de grandes figures sportives qui serviraient de modèles aux jeunes athlètes. En informer les médias suffisamment à l'avance. Une récompense obtenue dans ces conditions contribuera largement à donner au jeune handicapé qui devra pendant des

années vivre avec son incapacité une plus grande assurance et les moyens de prendre un jour sa destinée en mains.

Enfin

Intégrer les handicapés dans la vie de tous les jours avec tout autant d'enthousiasme que n'importe quel autre nouvel ami. Être aussi serviable que possible. Informer. Répondre aux questions. Essayer de deviner leurs besoins immédiats. Faire preuve de sensibilité à leur égard et se dire qu'une situation qui pourrait paraître parfaitement normale à la plupart d'entre nous pourrait très bien constituer pour eux un problème presque insurmontable. (Et qu'ils peuvent ne pas avoir envie d'en parler.) Les aider à se tenir informés des progrès au niveau de la législation, de la médecine, des thérapies ou du quotidien qui pourraient leur rendre la vie plus facile. Mais par-dessus tout, les aider à prendre et à garder confiance en eux ce qui est pour eux un droit fondamental.

Recommandations

Pour que le secteur public fonctionne plus efficacement, il faut qu'il réaffirme et renouvelle son attachement au type de partenariat qui permet aux handicapés d'atteindre leur objectif – l'espoir d'un avenir meilleur.